

## 2 Mots étrangers au pluriel

.....

### Théorie

Les mots étrangers (y compris les mots latins) qui sont utilisés en français font leur pluriel selon les règles habituelles du français. Il n'y a aucune exception.

Par exemple :

*un gentleman*  
*un match*  
*un minimum*  
*un boss*

*des gentlemen*  
*des matchs*  
*des minimums*  
*des boss*

## Exercices

.....  
On peut consulter le livre *Vadémécum de l'orthographe recommandée* pour connaître la  
liste de tous les mots touchés par les rectifications orthographiques, section B2.  
.....

### 2.1 Mettez les mots suivants au pluriel.

un barman	des _____
un bravo	des _____
un conquistador	des _____
un curriculum	des _____
un duplicata	des _____
un graffiti	des _____
un macaroni	des _____
un match	des _____
un maximum	des _____
un ravioli	des _____
un sandwich	des _____
un varia	des _____

### 2.2 Mettez les mots suivants au pluriel.

un crescendo	des _____
un lobby	des _____
un lunch	des _____
une miss	des _____
un scampi	des _____
un scotch	des _____
il ou elle est sexy	ils ou elles sont _____
un smash	des _____
un solo	des _____
un ou une soprano	des _____
une voiture standard	des voitures _____
un symposium	des _____

2.3 Mettez les mots suivants au pluriel.

un addenda	des _____
un imprésario	des _____
un jazzman	des _____
un mafioso	des _____
un média	des _____
un mémorandum	des _____
un ranch	des _____
un référendum	des _____
un scénario	des _____
un stimulus	des _____
un upsilon	des _____
un vadémécum	des _____

2.4 Mettez les mots suivants au pluriel.

un babyfoot	des _____
un bluejean	des _____
un égo	des _____
un iota	des _____
un jukebox	des _____
un citoyen lambda	des citoyens _____
un leitmotiv	des _____
un ossobuco	des _____
un sketch	des _____
un statuquo	des _____
une tialiette	des _____
un wallaby	des _____

## Corrigé

2.1 un barman	des barmans
un bravo	des bravos
un conquistador	des conquistadors
un curriculum	des curriculums
un duplicata	des duplicatas
un graffiti	des graffitis
un macaroni	des macaronis
un match	des matchs
un maximum	des maximums
un ravioli	des raviolis
un sandwich	des sandwiches
un varia	des varias

### Rétroactions

- 1) Il suffisait d'ajouter un *s* à la fin : le pluriel des mots étrangers est régularisé.
- 2) Il n'est plus nécessaire d'écrire *des barmen, des bravi, des conquistadores, des matches, des sandwiches* ; le mot *varia* existe maintenant au singulier ; *curriculum* n'est plus invariable ; etc.

2.2 un crescendo	des crescendos
un lobby	des lobbys
un lunch	des lunches
une miss	des miss
un scampi	des scampis
un scotch	des scotchs
il ou elle est sexy	ils ou elles sont sexys
un smash	des smashes
un solo	des solos
un ou une soprano	des sopranos
une voiture standard	des voitures standards
un symposium	des symposiums

### Rétroactions

- 1) Il suffisait d'ajouter un *s* à la fin des mots, sauf pour *miss*, qui se termine déjà par *s*.
- 2) Il n'est plus nécessaire d'écrire *des lobbies, des lunches, des misses, des soli, des soprani* ; le mot *scampi* existe maintenant au singulier ; *crescendo* n'est plus invariable ; etc.

2.3 un addenda	des addendas
un imprésario	des imprésarios
un jazzman	des jazzmans
un mafioso	des mafiosos
un média	des médias
un mémorandum	des mémorandums
un ranch	des ranchs
un référendum	des référendums
un scénario	des scénarios
un stimulus	des stimulus
un upsilon	des upsilons
un vadémécum	des vadémécums

### Rétroactions

- 1) Il suffisait d'ajouter un *s* à la fin des mots, sauf pour *stimulus*, qui se termine déjà par *s*.
- 2) Il n'est plus nécessaire d'écrire *des impresarii*, *des jazzmen*, *des mafiosi* ou *maffiosi*, *des ranches*, *des scénarii*, *des stimuli* ; le mot *média* existe maintenant au singulier ; *addenda* n'est plus invariable ; etc.
- 3) Vous avez peut-être remarqué que certains de ces mots ont maintenant une graphie francisée ou simplifiée : *imprésario* au lieu de *impresario*, *mafioso* au lieu de *maffioso*, *référendum* au lieu de *referendum*, *vadémécum* au lieu de *vade-mecum*.

2.4 un babyfoot	des babyfoots
un bluejean	des bluejeans
un égo	des égots
un iota	des iotas
un jukebox	des jukebox
un citoyen lambda	des citoyens lambdas
un leitmotiv	des leitmotifs
un ossobuco	des ossobucos
un sketch	des sketches
un statuquo	des statuquos
une taliatelle	des taliatelles
un wallaby	des wallabys

### Rétroactions

- 1) Il suffisait d'ajouter un *s* à la fin, sauf pour *jukebox*, auquel on n'ajoute rien puisqu'il se termine par *x* (comme c'est le cas, par exemple, pour *heureux*, *faux* ou *doux* au pluriel).
- 2) Il n'est plus nécessaire d'écrire *des wallabies*, *des leitmotiv* ou *des leitmotive* ; les noms *babyfoot* et *égo* ne sont plus invariables ; etc.
- 3) Vous avez peut-être remarqué que certains de ces mots ont maintenant une graphie francisée ou simplifiée : *babyfoot* au lieu de *baby-foot*, *bluejean* au lieu de *blue-jean*, *égo* au lieu de *ego*, *jukebox* au lieu de *juke-box*, *ossobuco* au lieu de *osso buco*, *statuquo* au lieu de *statu quo*, *taliatelle* au lieu de *tagliatelle*.



## Curiosités

### 1. Est-ce vrai qu'il est permis maintenant d'écrire *cheval* avec un *s* ?

Non, c'est complètement faux. Le pluriel du mot *cheval* n'a pas été modifié, malgré une rumeur coriace qui prétend le contraire... Voyez [www.druide.com/points\\_de\\_langue\\_14.html](http://www.druide.com/points_de_langue_14.html) pour tout savoir sur cette fausse rumeur qui circule au sujet du pluriel de *cheval*. Vous verrez que l'on doit bel et bien dire et écrire *des chevaux*. D'ailleurs, le pluriel a été régularisé dans les noms composés et les mots étrangers, ce qui n'est pas le cas de *cheval*.

### 2. Si l'on trouve jolies et savantes les formes plurielles traditionnelles *des stimuli*, *des impresarii* (au lieu des formes modernes *des stimulus*, *des impresarios*), a-t-on encore le droit de les utiliser ?

Oui, puisque les graphies traditionnelles restent admises. Mais de moins en moins de personnes utiliseront ces pluriels étrangers, et vous ne pouvez pas, par exemple, forcer un élève à employer de telles formations plurielles irrégulières en français. Vous avez cependant le loisir d'étaler vos connaissances des langues étrangères si cela vous plaît et de refuser la francisation de ces termes dans vos propres textes. N'oubliez pas de les mettre en caractères italiques.

### 3. En latin, *minima* et *maxima* étaient des mots exclusivement pluriels. Leur forme au singulier était *minimum* et *maximum*. Comment peut-on concevoir maintenant qu'on puisse dire *un minima* et *un maxima* ? Cela semble incompatible puisque le mot est pluriel en latin. Ne devrait-on pas dire obligatoirement *un minimum* et *un maximum* ?

En effet, *minima* et *maxima* sont pluriels **en latin**. Mais on écrit en français... pas en latin. Les rectifications de l'orthographe ont conservé la forme la plus courante des mots étrangers. Par exemple, on utilise en français le mot bien connu *scénario* (du singulier *scenario* en italien) plutôt que le mot *scenarii* (son pluriel en italien) : on écrit *un scénario* et *des scénarios*. Par contre, la forme *macaroni* (plurielle en italien) est beaucoup plus connue par les francophones que sa forme italienne au singulier, *macarone*. On a donc choisi d'écrire en français *un macaroni* (et non *un macarone*) et *des macaronis* (pluriel francisé avec *s*). Qu'en est-il pour *minimum/minima* et *maximum/maxima* ? Comme les francophones des générations précédentes étaient assez familiers avec ces quatre formes latines, il aurait été mal venu de trancher entre ces formes. En conséquence, il est permis d'utiliser les formes plurielles *des minimums*, *des maximums*, régulières selon les règles du français et déjà bien implantées dans l'usage, mais il est permis aussi d'utiliser la francisation singulière *un minima*, *un maxima* (comme on l'a d'ailleurs fait dans *un média*, *un addenda*). Puisque les rectifications modifient « l'orthographe » et non « la langue », on conserve, en toute logique, des expressions consacrées comme *le minima social* (pluriel : *les minimas sociaux*).

4. Les formes suivantes existent en nouvelle orthographe : *un erratum, des erratums, un errata, des erratas*. Y a-t-il une différence de sens entre *un erratum* et *un errata* ?

Beaucoup de gens étaient influencés par l'ancienne orthographe, selon laquelle on préférait souvent le singulier et le pluriel de la langue d'origine, et utilisaient pour cette raison un seul mot (*erratum* au singulier, *errata* au pluriel) pour désigner la feuille sur laquelle étaient recensées une ou plusieurs erreurs. Or, *erratum* et *errata* sont en français deux mots différents, qu'une subtile nuance oppose : un *erratum* est une fiche sur laquelle n'est mentionnée qu'une seule erreur, alors que plusieurs erreurs sont mentionnées sur un *errata*. En nouvelle orthographe, il n'y a plus de doute possible et tout est transparent, puisqu'on a deux mots bien différenciés : un *erratum* est une fiche où est mentionnée une seule erreur, *des erratums* (pluriel de *un erratum*) sont plusieurs fiches où une seule erreur est mentionnée chaque fois ; un *errata* est une fiche où sont mentionnées plusieurs erreurs, *des erratas* (pluriel de *un errata*) sont plusieurs fiches où sont mentionnées chaque fois plusieurs erreurs.